Dernières nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (1992)**

Heft 34-35

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Prager vend Mövenpick

Ueli Prager, fondateur et actionnaire majoritaire du groupe Mövenpick, a vendu ses actions. L'acquéreur est l'Allemand August von Finck, un homme d'affaires engagé dans des banques, assurances, brasseries, électricité (Löwenbrau, Würzburger Hofbräu, Isar-Amperwerke, Deutsche Spar- und Kreditbank). L'histoire de Mövenpick est liée au nom de Prager et est un succès sur toute la ligne. Le premier restaurant a été ouvert en 1948 à Zurich. Aujourd'hui, Mövenpick compte 62 restaurants, 28 entreprises gastronomiques, 15 marchés-restaurants, 31 hôtels et 20 entreprises de production et de commerce. Prager était connu comme "patron-patriarche" et depuis 5 ans, il essayait de se retirer des affaires. En vain. Il ne voulait même pas confier Mövenpick à sa femme... Cette fois, ça y est, Mövenpick est vendu.

Traité de l'EEE non-conforme à la législation CE

Le traité de l'Espace Economique Européen (EEE), conclu après de longues et pénibles négociations, est non-conforme à la législation de la Communauté Européene (CE). La création d'une instance juridique liée à la CE mais quand même indépendante, n'est pas conforme aux statuts de la CE dont le contrôle juridique est attribué au tribunal de ladite Communauté Europeénne. Ce jugement n'est pas catastrophique pour la Suisse, explique l'ambassadeur Jakob Kellenberger, puisque seulement trois des 135 articles du contrat doivent être renégociés. Rien à changer à la substance du contrat.

Carlo Schmid nouveau président des Démocrates-Chrétiens

L'appenzellois Carlo Schmid est nommé président du PDC et succédera ainsi à Eva Segmüller.

Vous êtes un ancien des Ecoles Polytechniques Fédérales de Lausanne ou de Zurich ? Vous aimeriez savoir ce que vos amis de l'Ecole sont devenus ? Vous recherchez une aide, un conseil ?

Savez-vous qu'il existe en France une Association des anciens élèves des Ecoles Polytechniques de Lausanne et de Zurich ? Qu'elle publie une lettre mensuelle destinée à ses membres ? Qu'elle propose tout un réseau d'aide, d'offres d'emplois et de renseignements divers ? Qu'elle compte 2.000 membres dont 450 actifs ?

Pour plus d'informations, contactez : Michel Bürli, du comité de l'AFLZ.
Tél. bureau : (1) 46.25.63.16.
Tél. domicile : (1) 39.18.27.18.
ou Le Messager Suisse, 10, rue des Messageries 75010 Paris.
Tél : (1) 45.23.29.57.

Grille de Petites Annonces

Le Messager Suisse offre un service intéressant, celui des Petites Annonces. Chaque abonné bénéficiera pendant toute l'année d'une réduction de 10% sur les annonces de particulier.

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville/pays
Téléphone

Mon texte

au-delà, la ligne supplémentaire : **FF 40,-**

Formulaire et règlement à envoyer à : Le Messager Suisse
10, rue des Messageries
F-75010 Paris

Tarif			
	L'annonce	120	FF
	en gras +30 FF		FF
	Domiciliation +80 FF		FF
	Ligne supp. +40 FF		FF
	Remise aux abonnés -10%		FF
	Prix de votre annonce		FF

Règlement libellé à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. :

☐ chèque bancaire ☐ C.C.P.